Image not found or type unknown

autorisation de trvail etudiants algériens en france

Par **dadouche**, le **19/06/2012** à **12:50**

Bonjour tt le monde,
voila j'ai un big probleme,je suis étudiante algérienne en france depuis séptembre 2011 à toulouse, je suis arrivé à paris fin mai 2011, du coup mon titre de séjour je l'ai fais à toulouse.je voudrais savoir si vous voulez bien m'aider que devrais je faire pour avoir une autorisation de travail? puis-je l'avoir ici à paris alors que je n'ai pas de justicatif de domicile ou une attestation d'inscrption ou de pré-inscription? ce qui est le point de départ de tt ms blems.en gros c'est que je n'arrive pas à trouver un logement car je ne suis pas étudiante ds une fac parisienne vu que je n'ai pas encore les réponses des facs meme pour les logement contre services,ni de trvail car je n'ai pas d'autorisation et pour une autorisation je pense qu'il faut avoir un justificatif de domicile pour se rendre au DDTE du département de réidence.j'y comprend rien c'est hyper angoissant, je ne sais plus quoi faire, parfois je pense meme à abandonner, mais j'essais de tenir le coup quand meme.alors svp si vous avez bien des réponses ou liens ou je pourais trouver des réponses aidez moi svp.help!!!!!;;;;;;;;

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés